



Conseil fort pour être à la hauteur de ce que nous proclamons dans la Charte, nous les peuples, qui réaffirmons « notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes ».

Il en va de la légitimité et de la crédibilité du Conseil et de l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble. C'est indispensable si nous voulons faire de l'ONU un acteur central de la gouvernance globale.

Le fait que le Conseil ait tenu d'urgence vendredi dernier une session spéciale sur la Jamahiriya arabe libyenne et adopté par consensus une résolution est un signal important. L'Assemblée générale se réunira demain après-midi pour faire suite à la recommandation contenue dans la résolution. La situation en Jamahiriya arabe libyenne est profondément choquante. Ne pas nous saisir de cette question aurait été un grave manquement, une grande perte de crédibilité pour le Conseil et pour les Nations Unies.

C'est vous les États Membres, qui faites la force du Conseil. C'est à vous de prendre vos responsabilités. En devenant membres de ce Conseil, vous vous engagez à renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme. Ceci commence par l'exemple, en observant les normes les plus élevées en matière de droits de l'homme et en coopérant pleinement avec le Conseil. Il ne saurait y avoir de doubles standards. C'est tout simplement un devoir face aux aspirations des peuples, face à tous les hommes et toutes les femmes qui espèrent et luttent pour que leurs droits soient respectés et que leurs violations ne restent pas impunies. C'est un devoir moral au nom de l'humanité.

En presque cinq ans d'existence, le Conseil a beaucoup accompli. Il a mis sur pied son cadre institutionnel. Il a conduit un grand nombre d'examen du respect par chaque État de ses obligations et engagements en matière des droits de l'homme. Il s'est attaqué à un grand nombre de situations de droits de l'homme urgentes. Il a promu le développement de nouvelles normes mais aussi la mise en œuvre des normes existantes. Il est parvenu à forger le consensus sur des questions difficiles grâce à l'engagement et à l'esprit constructif de ses délégués. Pour moi, le tableau est largement positif.

Le Conseil est parvenu à un moment critique de son existence. Nous es etnpleinpoels ss

Nous sommes convenus, le Président du Conseil et moi-même, que les discussions menées à New York se baseraient sur les progrès faits à Genève et seraient finalisées une fois la revue terminée à Genève. Je me réjouis que le groupe de travail ait adopté le document sur le réexamen du Conseil par consensus et je l'en félicite. Je vous remercie, Monsieur le Président, pour avoir mené à bien les travaux. La prochaine étape est maintenant l'adoption par le Conseil et la transmission à New York de façon à ce que nous puissions achever l'ensemble du processus en juillet 2011.

Avant de conclure, je souhaite remercier le Haut-Commissaire et son équipe pour leur travail remarquable. Je souhaite aussi rendre hommage aux représentants de la société civile et aux organisations non gouvernementales pour leur participation aux travaux du Conseil et leur engagement sur le terrain. Ma reconnaissance et mes encouragements vont aussi aux défenseurs des droits de l'homme, qui agissent souvent au péril de leur vie et de celles de leurs proches. Leur action est admirable.

A vous tous délégués qui êtes réunis dans cette salle, je souhaite des délibérations constructives tout au long de cette session. Soyez guidés par un esprit de consensus, soyez guidés par l'intérêt commun, soyez prêts au compromis, mais ne sacrifiez jamais les principes.

Mesdames et Messieurs,

Mes pensées vont à tous les opprimés. Pour reprendre les mots d'Elie Wiesel : « il y a un droit que nous ne devons reconnaître à personne, c'est le droit à l'indifférence ». Ensemble, agissons